

Couloirs aériens

L'ENVIRONNEMENT COMPTE ENFIN!



Suite aux années de sensibilisation du Parc naturel régional du Gâtinais et de ses partenaires (autres Parcs naturels régionaux, élus, associations, groupe d'experts, habitants...), la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) a fini par intégrer la notion de préservation de l'environnement dans la formation continue des contrôleurs aériens.

Aujourd'hui, les contrôleurs aériens sont aussi formés à prendre en considération la qualité de vie des personnes survolées, impliquant le respect des hauteurs et des trajectoires.

Le Parc et ses partenaires restent vigilants et ne relâchent pas la veille.

Juin 2015







